

Impact d'une libéralisation des échanges de fruits et légumes en Méditerranée

1 mars 2010

Les pays méditerranéens et l'Union européenne sont engagés depuis 1995 dans un partenariat économique, social et politique appelé «processus de Barcelone». Jusqu'à présent, les objectifs de ce processus se sont surtout concrétisés par la conclusion d'accords commerciaux bilatéraux entre l'UE et chaque pays partenaire.

Le renouvellement de ces accords suscite bien des débats, en particulier dans le secteur des fruits et légumes (les pays méditerranéens fournissent, en 2007, 22,4 % des fruits et légumes importés par l'UE). Quel pourrait être l'impact d'une libéralisation accrue des échanges sur ces produits ?

Des travaux des chercheurs du CEPII et de l'INRA suggèrent qu'il devrait, toutes choses égales par ailleurs, être faible. En effet, les pays méditerranéens bénéficient d'ores et déjà d'un accès fortement préférentiel au marché communautaire. En outre, les échanges de fruits et légumes de la zone méditerranéenne vers l'Europe sont caractérisés par d'importants coûts non tarifaires. La libéralisation pourrait cependant avoir un impact important dans le cas d'Israël ou du Maroc.

Le [4 pages INRA Sciences sociales](#)